

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ / SAFETY DATA SHEET (SDS)

conforme au Règl. (CE) n° 1907/2006 (REACH), Ann. II — Règl. (UE) 2020/878

Date : 15.07.2026 | Version : 2 | FR

Cykloheksan

cyclohexane

CAS 110-82-7

C₆H₁₂

EC 203-806-2



MASSE MOLAIRES

84.16

LOGP

3.40
(pubchem)

CLASSIFICATION DES DANGERS (GHS / CLP)



Danger

H225

H304

H336

H315

H400

H410

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Nom de la substance (PL)	Cykloheksan
1.1 Nom IUPAC	cyclohexane
1.1 Numéro CAS	110-82-7
1.1 Numéro CE	203-806-2
1.1 PubChem CID	8078
1.1 InChIKey	XDTMQSROBMDMFD-UHFFFAOYSA-N
1.1 SMILES	C1CCCCC1
1.1 Formule brute	C ₆ H ₁₂
1.1 Masse molaire	84.16 g/mol
1.1 Masse exacte	—

1.2 Utilisations

À des fins de laboratoire et de recherche. Ne pas utiliser dans la production d'aliments, de médicaments ou de cosmétiques sans les autorisations appropriées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur

Les données du fournisseur n'ont pas été configurées (MOL-GOD → Générateur d'étiquettes → Données du fabricant).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence +48 42 657 99 00

Centre d'information toxicologique (CIT), Łódź — ouvert 24/7

2. Identification des dangers

GHS:



EPI :



Interdictions :



Danger

Mentions de danger (H)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (P)

P203	Obtain, read and follow all safety instructions before use
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION:: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:: Laver abondamment à l'eau/...
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.; Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION:: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331	NE PAS faire vomir.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée:: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie:: Utiliser... pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé.: Tenir au frais.

3. Composition/informations sur les composants

Type de substance	substance pure
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Formule brute	C ₆ H ₁₂
Concentration	>=99%

4. Premiers secours



Inhalation

Transporter la personne affectée à l'air frais. Assurer le repos. Si la personne ne respire pas : respiration artificielle (personnel qualifié uniquement).

Contact cutané

Retirer les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau savonneuse (min. 15 minutes).

Contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau courante (min. 15 minutes). Retirer les lentilles de contact si possible. Si l'irritation persiste — consultation ophtalmologique.

Ingestion

NE PAS faire vomir (sauf avis médical contraire). Rincer la bouche à l'eau. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Centre antipoison Łódź : +48 42 657 99 00 (24/7). Numéro d'urgence : 112.

Symptômes et effets

toux, essoufflement, maux de tête, vertiges; rougeur et irritation de la peau.

Informations destinées au médecin

Traitement symptomatique. Aucun antidote spécifique.

Numéros d'urgence : CIT Łódź: +48 42 657 99 00 (24/7) | Urgence : 112

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	CO ₂ , poudre extinctrice ABC, mousse, brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau puissant (risque d'éclaboussures).
Dangers spécifiques	Produits de décomposition thermique :CO, CO ₂ .
Conseils aux pompiers	Utiliser un appareil respiratoire isolant (SCBA). Tenue de protection intégrale.
Point d'éclair	-18°C

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuelle (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières/vapeurs.
Précautions pour l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts, les eaux souterraines et les eaux de surface.
Méthodes de confinement et de nettoyage	Ramasser mécaniquement dans des récipients appropriés. Absorption : sable, vermiculite, terre de diatomées. Ne pas balayer à sec (formation de poussière).
Sections associées	8; 13

7. Manipulation et stockage

Précautions	Travailler sous une hotte aspirante ou avec une ventilation adéquate. Interdiction de manger, boire et fumer sur le lieu de travail.
Température de stockage	Conserver à température ambiante (15-25°C) ou conformément à l'étiquette.
Teneur en eau	Conserver dans un endroit sec (<60% HR).
Lumière	Protéger de la lumière directe du soleil.
Matières incompatibles	Oxydants forts, Acides forts, Bases fortes, Sources d'inflammation, flammes nues.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

NDS (Polska)	NDS = 300 mg/m ³ (TWA) · NDSch = 900 mg/m ³ (STEL) — Règlement MRPIPS (liste NDS/NDSch)
OEL (UE)	Valeur OEL-UE non vérifiée dans le jeu de données disponible — consulter les directives IOELV/BOELV ; ne pas supposer l'absence de valeur.
DNEL	Aucune donnée disponible.
PNEC	Aucune donnée disponible.

8.2 Équipements de protection individuelle (EPI)

 Gants de protection résistants aux produits chimiques EN ISO 374-1:2016+A1:2018 nitrile (min. 0.11 mm)	 Lunettes de protection fermées ou lunettes-masque EN ISO 16321-1:2022 / EN 166:2001	 Protection respiratoire EN 149:2001+A1:2009 / EN 14387:2004 FFP2 (poussière/aérosol)	 Chaussures de sécurité fermées avec protection des orteils EN ISO 20345:2022 (S2/S3)
---	--	---	--

9. Propriétés physiques et chimiques

Propriété (point 9.1)	Valeur	Source
État physique	Liquide	
Couleur	Aucune donnée disponible.	
Odeur	Aucune donnée disponible.	
pH (solution aqueuse à 1%)	Aucune donnée disponible.	
Temp. de fusion	6.47°C ^[8]	
Point d'ébullition	80.7°C ^[8]	
Point d'éclair	-18°C ^[8]	
Densité (20°C)	0.779 g/cm ³ ^[8]	
Pression de vapeur (20°C)	Aucune donnée disponible.	
Solubilité dans l'eau (20°C)	0.055 g/L, 25°C ^[8]	
log Kow (XLogP3)	3.4 ^[7]	
TPSA	0 Å ²	PubChem (NIH)

Propriété (point 9.1)	Valeur	Source
HBD / HBA	Aucune donnée disponible. / Aucune donnée disponible.	
Liaisons rotables	Aucune donnée disponible.	
Masse molaire	84.16 g/mol	PubChem (NIH)
Formule brute	C ₆ H ₁₂	PubChem (NIH)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.
Stabilité chimique	Thermiquement stable dans les conditions recommandées.
Réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Températures élevées, exposition directe au soleil, humidité.
Matières incompatibles	Oxydants forts, Acides forts, Bases fortes, Sources d'inflammation, flammes nues.
Produits de décomposition	Produits de décomposition thermique :CO, CO2.

11. Informations toxicologiques

DL50 (voie orale)	Aucune donnée disponible.
DL50 (voie cutanée)	Aucune donnée disponible.
CL50 (inhalation)	Aucune donnée disponible.
Irritation cutanée	Catégorie 2 — irritation cutanée.
Irritation oculaire	Aucune donnée disponible.
Sensibilisation	Aucune donnée disponible.
Mutagénicité	Aucune donnée disponible.
Cancérogénicité	Aucune donnée disponible.
Classification CIRC (cancérogénicité)	Aucune monographie IARC individuelle pour ce CAS — ce n'est pas une confirmation de l'absence de cancérogénicité (cf. classification CLP/GHS à la section 2).
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible.
STOT (exposition unique)	Catégorie 3 (H336) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT (exposition répétée)	Aucune donnée disponible.
Danger par aspiration	Catégorie 1 (H304) : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique	Classification harmonisée (CLP Annexe VI) :H400 — Très toxique pour les organismes aquatiques (toxicité aiguë cat. 1); H410 — Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (cat. chronique 1). Données numériques LC ₅₀ /EC ₅₀ non vérifiées dans le jeu de données disponible — ne pas présumer l'absence de toxicité. (Facteur M pour cat. aiguë/ chronique 1 — à vérifier selon le tableau 3 de l'Annexe VI, si attribué.)
Persistence / biodégradabilité	Aucune donnée disponible.
Potentiel de bioaccumulation	LogP = 3.4. Faible potentiel de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Évaluation PBT/ vPvB	Données insuffisantes pour évaluer PBT/vPvB.
Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune information.

13. Traitement des déchets

Méthode d'élimination	Confier l'élimination à des entreprises agréées conformément aux réglementations nationales et locales. Ne pas rejeter dans les égouts.
Code déchet (CED)	16 05 06* — Produits chimiques de laboratoire et d'analyse (par ex. réactifs chimiques) contenant des substances dangereuses. Vérification du code CED requise.
Emballages	Les emballages nettoyés peuvent être recyclés. Les emballages contaminés doivent être traités comme des déchets dangereux.

14. Informations relatives au transport



Classe 3 — Liquides inflammables

Numéro ONU	VÉRIFICATION REQUISE — aucune attribution ONU vérifiée.
Classe de danger pour le transport	Suggéré d'après la classification SGH — VÉRIFICATION REQUISE.
Danger pour l'environnement	La classification GHS (H400/H410/H411) indique un danger pour l'environnement aquatique — un étiquetage ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS / MARINE POLLUTANT peut être requis. Vérification requise.
Précautions particulières	Jusqu'à vérification, traiter comme marchandise dangereuse.
Code NC/SH	Code NC/SH : vérification requise dans la nomenclature combinée Eurostat.
Remarques	ATTENTION : la classification GHS indique que la substance peut être soumise à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses (ADR/ IMDG/IATA). NE PAS supposer l'absence de restrictions — vérifier le numéro UN avant l'expédition.
Dangereux pour l'environnement (symbole : poisson et arbre)	Oui

15. Informations réglementaires

Statut SVHC	Statut SVHC non vérifié dans la liste complète des substances candidates de l'ECHA (statut à vérifier) — consulter la liste des substances candidates de l'ECHA
REACH Annexe XIV	Non vérifié par rapport à la liste d'autorisation de l'ECHA — vérifier l'Annexe XIV de REACH.

16. Autres informations

Statut juridique de la classification harmonisée : CLP — Régl. (CE) n° 1272/2008, Annexe VI (liste harmonisée en vigueur de l'ECHA, à la date d'émission de la fiche). Les entrées dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 15.07.2026 omises comme futures (pas encore applicables).

Données agrégées automatiquement à partir de bases de données de référence publiques (PubChem, ECHA, NIST, etc.).

Texte intégral des mentions H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des conseils P

P203	Obtain, read and follow all safety instructions before use
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION:: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:: Laver abondamment à l'eau/...
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.; Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION:: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P331	NE PAS faire vomir.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée:: Consulter un médecin.
P370+P378	En cas d'incendie:: Utiliser... pour l'extinction.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé.: Tenir au frais.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé.: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...

Abréviations

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë (Acute Toxicity Estimate)
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, Labelling and Packaging (règl. 1272/2008)
CMR	Cancérogénicité, mutagénicité, toxicité pour la reproduction
DNEL	Niveau dérivé sans effet (Derived No-Effect Level)
EC	European Community number
EPI	Équipement de protection individuelle
GHS	Système général harmonisé (Globally Harmonized System)
IATA	Association du transport aérien international
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
FDS	Fiche de données de sécurité (Safety Data Sheet)
LC50	Concentration létale 50% (Lethal Concentration)
LD50	Dose létale 50% (Lethal Dose)
NDS	Concentration maximale admissible (au poste de travail)
NDSch	Chwilowe NDS
OEL	Occupational Exposure Limit
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet (Predicted No-Effect Concentration)
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (Règl. (CE) 1907/2006)
SDS	Safety Data Sheet
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity)
SVHC	Substance extrêmement préoccupante (Substance of Very High Concern)
TPSA	Topological Polar Surface Area
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Historique des versions

v2 (15.07.2026)	Élaboré sur la base de la classification harmonisée de l'ECHA (Annexe VI du CLP, ATP 23).
------------------------	---

Références

- [1] PE et Conseil. Regl.(CE) n° 1907/2006 (REACH). Art.31, Annexe II. JO UE L 396/2006.
- [2] Commission européenne. Regl.(UE) 2020/878 — modifiant l'Annexe II REACH. JO UE L 203/2020. À partir du 01.01.2023.
- [3] PE et Conseil. Regl.(CE) 1272/2008 (CLP) + ATP 23. JO UE L 353/2008.
- [4] United Nations. GHS Rev.9. ST/SG/AC.10/30/Rev.9. New York and Geneva: United Nations, 2021.
- [5] ISO. ISO 7010:2019 — Graphical symbols. Safety signs.
- [6] ISO. ISO 3864-1:2011 — Safety colours and safety signs.
- [7] PubChem. National Center for Biotechnology Information (NIH/NLM), chemical compound database. URL: <https://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/compound/8078> Accessed: 2026-07-15.
- [8] Rumble, J.R., ed. CRC Handbook of Chemistry and Physics. 105th ed. Boca Raton: CRC Press, 2024. URL: <https://hbcpc.chemnetbase.com> Accessed: 2026-07-15.
- [9] ECHA. European Chemicals Agency — harmonised classification inventory (CLP Annex VI). URL: <https://echa.europa.eu> Accessed: 2026-07-15.
- [10] Loi du 26.06.1974 — Code du travail (Pologne). Art.221-229. Journal des Lois 2023 pos. 1465.
- [11] Règlement MRiPS du 12.06.2018 — NDS/NDN. Journal des Lois 2024 pos. 1017.

Liens externes

NIST: <https://webbook.nist.gov/cgi/cbook.cgi?ID=110-82-7>
ChEMBL: https://www.ebi.ac.uk/chembl/compound_report_card/CHEMBL15980



Mention légale : Niniejszy dokument został wygenerowany automatycznie na podstawie danych z PubChem (NIH), ECHA, NIST WebBook, ChemSpider (RSC), Wikidata i innych publicznych baz danych. NIE ZASTĘPUJE zatwierdzonej Karty Charakterystyki (SDS) zgodnej z rozporządzeniem (WE) nr 1907/2006 (REACH). Przed użyciem substancji weryfikuj dane z aktualną KCh producenta.

Générateur : Document préparé automatiquement sur la base de la classification harmonisée de l'ECHA (Annexe VI du CLP, ATP 23) et de bases de données physico-chimiques publiques.

Auteur : www.MolGod.org — plateforme de fiches de données de sécurité automatisées (SDS).

Date d'émission : 15.07.2026 | Version du document : 2

BROUILLON